

- Les investissements canadiens en Égypte, évalués à plus de 250 millions de dollars, croissent à mesure que l'Égypte met en place sa réforme économique et privatise les sociétés du secteur public. Les investissements canadiens sont surtout effectués dans le secteur pétrolier, mais s'étendent actuellement aux secteurs des télécommunications, des transports et de l'environnement.
- Plus de 15 sociétés canadiennes ont des succursales en Égypte, notamment Dessau et SNC Lavalin.

Aide au développement

- Depuis 1971, année où l'Égypte est devenue admissible à l'aide canadienne au développement, les contributions totales ont dépassé les 950 millions de dollars. À l'origine, les programmes d'aide offraient un soutien financier à l'égard de projets d'infrastructure et de lignes de crédit pour les marchandises. Vers le milieu des années 80, cependant, les programmes ont porté principalement sur l'assistance technique et le développement des capacités, surtout dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie. En 1998-1999, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a versé 29 millions de dollars à l'Égypte par l'intermédiaire de sources bilatérales et multilatérales ou de partenariats.
- La stratégie décennale de l'ACDI à l'égard de l'Égypte a été adoptée en 1993 et actualisée à la fin de 1996. Elle porte essentiellement sur le développement et l'application de technologies environnementales concernant l'eau et le sol et sur la sensibilisation à l'environnement. Elle vise en outre la mise en place de réformes socioéconomiques favorisant les microentreprises et les petites entreprises privées, la consolidation des réformes du secteur public ainsi que le renforcement et la participation de la société civile, y compris l'éducation des jeunes filles.
- De 1986 à 1998, le Canada a versé 50 millions de dollars en aide alimentaire directe à l'Égypte. Le Programme alimentaire mondial, dont le Canada est un donateur important, continue de fournir une aide alimentaire à l'Égypte.
- L'Égypte bénéficie directement et indirectement du soutien canadien aux organismes multilatéraux, notamment à des organismes spécialisés tels le Programme de développement des Nations unies et le Fonds des Nations unies pour l'enfance.